



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

Dialogue international sur la migration 2011
L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements

Atelier d'intersession • 12 et 13 septembre 2011

CYCLES ECONOMIQUES, EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET MIGRATION

Document de travail

Mise en situation : principaux défis posés aux responsables politiques

A l'heure de la mondialisation, la migration, les cycles économiques et l'évolution démographique constituent les éléments d'un triangle complexe dont les relations réciproques s'expriment avec force dans la dynamique du marché du travail et de la main-d'œuvre. Les cycles économiques et l'évolution démographique sont certes interdépendants, mais les facteurs de déclenchement auxquels ils réagissent et les acteurs qu'ils mettent en jeu sont différents. Ainsi, par exemple, les tendances démographiques sont largement déterminées par des choix personnels et des normes sociales, tandis que les cycles économiques suivent la logique des marchés, de l'offre et de la demande. Les flux migratoires, en particulier la migration de travail, sont essentiellement la conséquence de conditions et d'inégalités économiques et peuvent contribuer de manière décisive à stimuler l'essor économique ou à favoriser la reprise après une crise. Ils peuvent aussi s'expliquer par des déséquilibres démographiques qui transparaissent dans les excédents et les pénuries de main-d'œuvre. Si, d'ores et déjà, la migration est le principal facteur d'accroissement de la population dans de nombreux pays, ses conséquences démographiques à long terme varieront toutefois selon la composition de la population migrante et du caractère temporaire, permanent ou autre des mouvements.

L'une des principales difficultés que pose ce triangle réside dans les échelles de temps : tout d'abord, les tendances économiques et démographiques s'inscrivent sur des échelles de temps différentes – généralement sur des années pour les premières, sur des décennies pour les secondes. Ensuite, les flux migratoires ne sont pas comparables à un « robinet » qu'il est possible d'ouvrir ou de fermer en réponse aux cycles économiques ou à des excédents ou pénuries de main-d'œuvre. Même en considérant que la migration est exclusivement déterminée par des facteurs économiques, il s'écoulera toujours un laps de temps entre le facteur déclenchant et ses répercussions sur les schémas migratoires. En outre, comme indiqué plus haut, les effets de la migration varient en fonction du temps : les incidences du phénomène migratoire sur la composition de la population et sur la main-d'œuvre non seulement seront différentes selon la durée, l'ampleur et la composition des flux de migration, mais elles évolueront également au fil du temps, par exemple à mesure que les migrants vieilliront ou que les gains démographiques initiaux diminueront avec le temps. Enfin, toute politique élaborée aujourd'hui pour remédier aux questions qui se poseront à l'avenir se heurte inévitablement à d'importantes incertitudes.

C'est pourquoi, il incombe aux responsables politiques d'évaluer le rôle de la migration face aux réalités démographiques, aux tendances du marché du travail et aux cycles économiques, tout en réalisant un juste équilibre entre les intérêts et priorités à court terme et les considérations à long terme :

- La migration intervient-elle comme un facteur *structurel* ou *secondaire* dans les questions relatives à la dynamique de la population, aux besoins du marché du travail et à la croissance et au développement économiques ?
- La migration peut-elle être un « remède » aux problèmes démographiques ?
- Comment gérer la migration de manière à réagir avec souplesse à l'expansion et à la contraction du marché du travail ?
- Comment la mobilité de la main-d'œuvre peut-elle contribuer à la croissance, au développement et à la compétitivité ?
- Quels sont les moyens d'action disponibles pour gérer le rapport entre, d'une part, la migration et l'évolution démographique et, d'autre part, la migration et les cycles économiques ? Les politiques migratoires peuvent-elles effectivement intégrer ces deux forces ?

Comme le montrera le présent document, la migration peut contribuer à remédier aux difficultés démographiques et à faire face à l'alternance de périodes d'expansion et de récession économiques et à leurs répercussions sur les besoins du marché du travail. Cependant, pour que les réponses apportées soient globales et durables, il faudra toujours que la migration s'inscrive dans un cadre politique plus large.

Incidences de la crise économique de 2008-2009 sur la migration : quelques observations¹

Les données recueillies lors de la crise économique mondiale de 2008-2009 permettent de tirer un certain nombre de conclusions sur les influences réciproques entre la migration et les récessions économiques. Tout d'abord, malgré une baisse des nouveaux flux migratoires, il n'y a pas eu de retours massifs vers les pays d'origine. Dans la mesure du possible, les migrants ont adopté une position d'attente, comptant sur des conditions du marché du travail meilleures dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Par ailleurs, si les flux irréguliers n'ont pas augmenté en tant que tels, il est toutefois probable que le nombre de migrants entrés dans l'irrégularité s'est accru, par exemple en rejoignant le marché du travail informel et en perdant leur permis de travail/séjour. Considérés comme une « main-d'œuvre souple », notamment dans les secteurs cycliques tels que la construction, la finance et la production industrielle, les migrants ont souvent été les premiers à être licenciés. Dans l'ensemble, le taux de chômage parmi eux était – parfois largement – supérieur à celui des travailleurs autochtones. Les migrants de sexe masculin étaient généralement plus touchés que les femmes migrantes, essentiellement parce qu'ils étaient surreprésentés dans des secteurs plus vulnérables au ralentissement économique. Enfin, contrairement à certaines hypothèses, les rapatriements de fonds n'ont pas exactement suivi une évolution anticyclique : dans certains pays, les rapatriements de fonds ont fortement chuté, dans d'autres ils sont restés stables, tandis que dans d'autres encore ils ont augmenté. Cependant, les chiffres généraux ou par pays masquent les incidences réelles de l'évolution des rapatriements de fonds sur les familles de migrants, pour lesquelles d'infimes variations peuvent revêtir une énorme importance. En outre, étant donné que les conditions économiques se sont aussi détériorées dans les pays d'origine, il est probable que la dépendance de la famille à l'égard des rapatriements de fonds se soit également accrue. Cependant, en comparaison avec d'autres flux financiers, les rapatriements de fonds se sont révélés particulièrement stables et robustes, et se sont rapidement rétablis en 2010. On s'attend à ce qu'ils retrouvent leur niveau d'avant la crise au cours des deux prochaines années, sur la base d'une prévision de croissance de 7-8% entre 2011 et 2013.

Dans les principaux pays de destination, la récente crise a débouché sur une redéfinition des politiques migratoires – par exemple, réduction des contingents de migration, durcissement des critères d'offres d'emploi en faveur de la main-d'œuvre locale, limitation des possibilités de

¹ Sources : Migration Policy Institute, OCDE, Banque mondiale, OIM. Pour de plus amples informations sur les incidences des crises économiques sur la migration, prière de consulter certaines des publications de l'OIM sur la question : www.iom.int/idmcycleseconomiques.

changer ou de renouveler les permis de travail et de séjour, et incitations au retour. Dans l'ensemble, toutefois, la prise de conscience de l'interdépendance des économies, ainsi que des tendances démographiques et des besoins de main-d'œuvre à long terme semble avoir dissuadé toute velléité de fermer l'accès des marchés du travail nationaux à la migration internationale.

Evolution démographique dans le monde : tendances générales²

L'évolution démographique dans le monde est déterminée par le double phénomène du recul de la fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie. Cependant, d'énormes différences subsistent entre les pays et les régions, qui ont des conséquences sur la répartition future de la population dans le monde et, plus particulièrement, sur celle de la population d'âge actif. L'accroissement de la population³ est généralement concentré dans le monde en développement, et devrait le rester jusqu'en 2050. Entre aujourd'hui et 2100, on s'attend à ce que l'accroissement de la population soit le plus rapide en Afrique (à l'exception de l'Afrique australe) et, dans une moindre mesure, en Asie. L'Inde et la Chine, qui sont aujourd'hui les pays les plus peuplés du monde, réalisent rapidement leur transition démographique⁴ et enregistreront un décroissement relatif de leur population. Dans le même temps, la population de certaines régions de l'Asie de l'Est sera décroissante dès 2025. En Europe, la persistance du vieillissement et du déclin démographique est plus marquée dans l'est et le sud et en Russie qu'à l'ouest et au nord du continent. Dans les pays de l'UE-27, la population d'âge actif commencera à décliner dès 2014, tandis que la population générale de ces pays diminuera à partir de 2030 environ. D'ores et déjà, l'accroissement de la population dans l'UE-27 est, pour l'essentiel, imputable à la migration. Dans les Amériques, la population latino-américaine augmentera jusqu'à 2050, après quoi elle commencera à diminuer. Cependant, son vieillissement est déjà palpable, la part des personnes âgées de plus de 60 ans devant normalement tripler au cours des 50 prochaines années. Il est prévu qu'en Amérique du Nord, l'accroissement de la population se poursuivra jusqu'en 2050 sous l'effet de la migration et d'un taux de fécondité élevé.

Cycles économiques, évolution démographique et migration : politiques et capacités

Avant de pouvoir s'attaquer aux interactions complexes du triangle formé par les cycles économiques, l'évolution démographique et la migration, il faut avoir clairement défini les priorités de l'action publique et mis en place diverses capacités permettant de formuler, de mettre en œuvre et d'évaluer les politiques. Il est indispensable d'inscrire dans un même cadre cohérent les politiques relatives au marché du travail, la politique démographique et certains volets de la gestion des migrations (dont la migration de travail, la mobilité des talents ou la contribution de la migration à la croissance et au développement). Dans le droit fil du thème du rapport de l'OIM *État de la Migration dans le monde 2010, L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements* – qui oriente également le Dialogue international sur la migration en 2011 – certains des domaines d'action prioritaires en matière de renforcement des capacités sont examinés ci-après⁵.

² Sources : Division de la population du DAES / NU, Commission européenne/Eurostat, Banque mondiale.

³ L'accroissement de la population est calculé en additionnant l'« accroissement naturel » (nombre de naissances moins le nombre de décès) et les flux migratoires entrants et sortants.

⁴ La transition démographique s'entend de l'évolution d'une population passant d'un régime démographique à natalité et mortalité élevées et caractérisé par une population jeune à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et où la population est plus âgée.

⁵ Pour une analyse plus approfondie des besoins en matière de capacités, prière de se reporter au rapport *État de la Migration dans le monde 2010, L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements* (et plus particulièrement aux chapitres 3 et 5) : <http://publications.iom.int/bookstore/>.

a) Comprendre la dynamique du marché du travail et s'y adapter⁶

Quel que soit son niveau de développement économique, il n'est pas facile pour un pays de comprendre la dynamique du marché du travail dans le contexte des cycles économiques et de paramètres démographiques actuels et futurs. De plus, c'est sur des évaluations du marché du travail et des prévisions de main-d'œuvre que s'appuient les décisions quant à l'opportunité et aux modalités d'une immigration ou d'une émigration de main-d'œuvre, ainsi que les réponses appropriées en matière de formulation des politiques migratoires. Or, il n'existe aucune définition officielle de la pénurie ou de l'excédent de main-d'œuvre, cette équation ne pouvant être généralement ramenée à un simple écart entre l'offre et la demande. Le choix des horizons temporels est un facteur déterminant : faut-il effectuer une évaluation au vu des conditions actuelles ou sur la base de prévisions pour l'avenir? En outre, tous les secteurs de l'économie ne sont pas exposés de la même façon aux alternances d'expansion et de récession, de sorte que toute évaluation doit veiller à établir une distinction entre les secteurs cycliques et non cycliques. Comme l'a mis en évidence la crise de 2008-2009, le recrutement de main-d'œuvre migrante a augmenté dans des domaines tels que l'éducation, la santé et les services domestiques. Enfin, il arrive fréquemment que certains secteurs « informels », notamment le travail domestique et les soins à la personne, ne fassent l'objet d'aucune évaluation et n'apparaissent pas dans les données sur l'offre et la demande – à cet égard, d'importantes conclusions pourraient être tirées d'une analyse du marché du travail tenant compte des considérations de sexe.

→ **Domaines prioritaires de renforcement des capacités** : collecte de données aux niveaux macro et micro, et évaluations rigoureuses du marché du travail tenant compte des secteurs cycliques et non cycliques, de facteurs à court et à long terme, des secteurs « informels », et des analyses nuancées selon les sexes de la participation à l'activité économique (dont celle des femmes migrantes) ; consultation des employeurs et des syndicats pour évaluer et anticiper les besoins ; renforcement de la cohérence entre les évaluations du marché du travail, la politique du marché du travail et la politique migratoire.

b) Gérer la migration de travail aux fins de croissance et de développement économiques

Il faut que les pays d'origine et de destination développent une vision à long terme du rôle de la migration dans l'économie et le marché du travail nationaux. Le plus souvent, cette vision débouchera sur une panoplie de mesures associant la migration (et les avantages découlant de la contribution économique des migrants aux pays d'accueil et d'origine) et d'autres moyens d'action⁷. Dans les pays dont la population est majoritairement jeune, la migration peut alléger les pressions sur le marché du travail et, ce faisant, réduire le chômage tout en soutenant l'économie par les rapatriements de fonds et les contributions des migrants après leur retour. Par exemple, les données contrastées de la crise économique de 2008-2009 font apparaître que si les rapatriements de fonds ne sont pas nécessairement une « garantie » contre les ralentissements économiques, ils n'en jouent pas moins un certain rôle d'amortisseur, notamment quand le ralentissement de l'activité économique est inégal et que les pays d'accueil des migrants sont moins touchés que les pays d'origine. Cependant, l'émigration de la main-d'œuvre hautement qualifiée peut obérer le capital humain d'un pays et nuire à sa croissance et à sa compétitivité. Souvent, toutefois, le problème est circulaire, l'absence de perspectives chez soi risquant de se

⁶ Pour de plus amples informations sur les pénuries de compétences et la migration, prière de se reporter à l'étude menée par le réseau LINET (Independent Network of Labour Migration and Integration Experts)

<http://labourmigration.eu>

⁷ Ces moyens d'action varieront probablement selon le contexte. Cependant, ils devront notamment porter sur les domaines suivants : investissement dans l'éducation et la formation ; amélioration des conditions de travail et des salaires pour favoriser la rétention de main-d'œuvre ; adoption de marchandises et de services ainsi que de processus de production nécessitant une main-d'œuvre moins importante ; élévation de l'âge de la retraite (officielle et effective) ; amélioration de la participation à l'activité économique des femmes et des migrants déjà présents dans le pays ; politique familiale active.

traduire par une sous-utilisation du capital humain, par exemple lorsque les diplômés ne peuvent trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Ainsi, les déséquilibres sur le marché du travail des pays d'origine peuvent être la conséquence d'un ensemble de facteurs autres que l'émigration, comme en témoigne l'exemple de la migration des professionnels de santé. Même si tous les travailleurs migrants employés dans les professions de la santé retournaient dans leur pays natal, ils ne remédieraient pas aux pénuries existantes. Cependant, les pays peuvent tenter de lutter contre les pénuries en élaborant conjointement des programmes stratégiques de formation et de mobilité⁸.

Dans les pays de destination, la main-d'œuvre migrante permet de remédier à d'importantes difficultés structurelles sur le marché du travail, notamment à celles dues au vieillissement de la population active et à des taux de dépendance plus élevés⁹. En outre, les effets de la migration de travail sur l'emploi, sur les coûts de production, ainsi que sur la demande et l'innovation sont généralement favorables¹⁰. Les dispositifs d'admission et de sélection en place établissent souvent une distinction entre l'approche déterminée par la demande, qui concerne généralement des compétences précises et est axée sur les besoins du marché du travail, et l'approche déterminée par l'offre, qui vise plutôt à ajouter de la valeur au marché du travail en attirant du capital humain. De nombreux modèles – « listes des pénuries de compétences », recrutement adapté aux besoins des employeurs, contingents ou systèmes à base de points, pour n'en citer que quelques-uns - associent des éléments de ces deux approches. Pour obtenir les résultats voulus quant à la situation de l'emploi des migrants et du marché du travail pour les économies d'accueil et éviter la déqualification, le sous-emploi et le gaspillage de cerveaux, il est indispensable de reconnaître les qualifications, de faire coïncider l'offre et la demande d'emplois, de faire en sorte que les placements soient appropriés, et d'assurer des formations.

→ **Domaines prioritaires de renforcement des capacités** : investir dans l'éducation et la formation ; adopter des normes transparentes de reconnaissance des compétences et des qualifications ; évaluer les systèmes d'entrée de la main-d'œuvre migrante relevant de différentes catégories de compétences ; lutter contre la discrimination sur le marché du travail ; préparer le retour des migrants et leur réintégration sur le marché du travail ; entretenir un dialogue entre pays de destination et pays d'origine afin de dégager les intérêts communs.

c) Attirer et conserver les talents

De nombreux pays dans le monde ont de plus en plus à cœur d'attirer des travailleurs hautement qualifiés, y compris ceux de la diaspora, même en périodes de ralentissement économique. À l'heure où l'on s'arrache les talents et les compétences à l'échelle mondiale, il importe que les politiques d'admission et de sélection s'accompagnent de mesures visant à faciliter le regroupement familial et l'accès du conjoint au marché du travail, qu'elles permettent la transférabilité des droits et résolvent les questions fiscales, pour ne citer que quelques exemples. La migration d'étude fait partie intégrante de la politique globale de migration de main-d'œuvre, et peut être mise à profit pour encourager la mobilité des travailleurs hautement qualifiés. La migration d'étude peut aussi modifier la composition démographique, sans toutefois la bouleverser. Les statistiques font apparaître qu'entre 15 et 35% des étudiants internationaux restent dans leur pays d'étude après l'obtention de leur diplôme, ce qui porte à croire que la majorité d'entre eux soit retournent chez eux, soit s'installent dans un autre pays. Les gouvernements peuvent s'efforcer de promouvoir l'éducation et la formation à l'étranger, tout

⁸ Pour de plus amples informations, voir Khadria, Binod (2010) *The Future of Health Worker Migration*, qui fait partie de la série de documents d'information du rapport de l'OIM *Etat de la Migration dans le monde 2010* :

http://publications.iom.int/bookstore/free/WMR2010_health_worker_migration.pdf

⁹ Il s'agit du rapport entre inactifs et actifs.

¹⁰ Voir, par exemple, OIM (2010), *Migration, Employment and Labour Market Integration Policies in the European Union (2000-2009)*, partie 1, une étude réalisée par le réseau LINET : <http://labourmigration.eu/research>

en rendant un retour intéressant. Parfois, ils conditionnent l'octroi d'une bourse ou de subventions à un retour au pays pendant un certain temps après l'obtention du diplôme. Il peut aussi arriver que des pays soient soucieux de faciliter la circulation et la rétention d'étudiants étrangers à la faveur de partenariats conclus entre universités, en promouvant leurs établissements d'enseignement supérieur à l'étranger, ou en prolongeant les visas d'études pendant la période de recherche d'un emploi après l'obtention du diplôme.

→ **Domaines prioritaires de renforcement des capacités** : promouvoir la coopération et les échanges dans l'enseignement supérieur ; réduire les formalités administratives et les coûts de recrutement des cadres ; nouer des partenariats public-privé avec les employeurs, les universités et les établissements de formation.

d) Développer les possibilités de migration temporaire et circulaire

La migration temporaire et circulaire¹¹ est souvent considérée comme un mécanisme de migration suffisamment souple pour permettre de répondre aux fluctuations de l'économie et du marché du travail en ce qui concerne les catégories de travailleurs hautement et peu qualifiés. En théorie, la migration temporaire et circulaire n'a aucune incidence à long terme sur la structure démographique des sociétés d'origine et de destination. Les informations disponibles portent à croire que les régimes régionaux de libre circulation sont particulièrement propices à la migration circulaire, dans la mesure où les migrants qui souhaitent retourner au pays sont certains de pouvoir émigrer une nouvelle fois. De fait, dans les régions où les dispositions relatives à la mobilité permettent aux personnes de retourner chez elles et de repartir sans difficulté, les migrants ont réagi avec souplesse à la détérioration des conditions dans les pays d'accueil durant la crise économique de 2008-2009. Si la migration temporaire et circulaire présente des avantages tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine, elle n'est toutefois pas sans présenter des difficultés. Avant tout, c'est la protection des droits de l'homme et du travail des travailleurs migrants qui s'est souvent avérée insuffisante. Du point de vue de l'emploi, la migration temporaire et circulaire, en obligeant les travailleurs à retourner à intervalles réguliers dans leur pays d'origine, engendre des interruptions et n'encourage pas nécessairement les employeurs à investir dans la main-d'œuvre migrante par des formations. Une réelle circulation de main-d'œuvre qui concilie les intérêts des diverses parties prenantes et met l'accent sur les droits de l'homme et du travail de la main-d'œuvre migrante serait composée des éléments suivants : perfectionnement professionnel, adéquation de l'offre et de la demande d'emplois et reconnaissance des qualifications ; périodes de séjour variables ; dispositions permettant des entrées multiples ; dispositions facilitant le passage d'un visa à l'autre ou d'une catégorie de séjour à l'autre ; assouplissement des permis de séjour afin de tenir compte des absences temporaires ; et transférabilité des droits.

→ **Domaines prioritaires de renforcement des capacités** : protéger les droits ; réglementer les employeurs ; investir dans la formation et le perfectionnement professionnel ; permettre la transférabilité des droits ; adapter les dispositifs d'admission à la migration circulaire ; évaluer les programmes de migration circulaire passés et présents ; établir d'authentiques partenariats bilatéraux, régionaux et interrégionaux.

e) Inscrire les politiques migratoires dans un contexte démographique

Les décisions touchant à la vie familiale et à la fécondité étant fortement influencées par les choix de vie individuels ainsi que par les normes sociales et culturelles, il s'agit d'un domaine

¹¹ Le terme « migration temporaire et circulaire » englobe divers « modèles de migration ». La migration circulaire peut être définie comme le « déplacement facilité de personnes entre différents pays, pour des séjours temporaires ou de longue durée, dans lesquels toutes les parties concernées trouvent leur intérêt dès l'instant où ces déplacements ont un caractère volontaire et s'accordent avec les besoins en main-d'œuvre des pays d'origine comme de destination » (OIM 2008, rapport *État de la Migration dans le monde* : <http://publications.iom.int/bookstore/>).

d'intervention sensible et délicat en matière de politique. Rares sont les pays qui ont intégré la migration dans leur projections démographiques, ou qui la considèrent comme une stratégie possible pour faire face à l'évolution démographique. Cela dit, les migrations permanentes, les migrations par mariage et les migrations familiales¹² sont les principales formes de migration susceptibles d'influencer la démographie et la main-d'œuvre à longue échéance. En définitive, la migration en tant que stratégie démographique est liée aux questions de citoyenneté. A plus courte échéance, les responsables politiques envisageront peut-être de se pencher sur la question de savoir comment intégrer les migrants humanitaires ou familiaux dans le marché du travail, et améliorer ainsi les bénéfices économiques retirés par les migrants et les pays d'accueil. Cependant, la proportion de migrants âgés tend à augmenter conformément au vieillissement général : la migration de retraite ou le retour des immigrants âgés dans leur pays d'origine ne cessera de prendre de l'ampleur dans un proche avenir, ce qui aura des incidences sur les politiques, notamment en ce qui concerne les soins de santé ou la transférabilité des pensions. Enfin, il existe des liens étroits entre les besoins du marché du travail (notamment dans les villes), les déséquilibres démographiques et la migration interne. Celle-ci peut se traduire par une dépopulation et des déséquilibres démographiques (par exemple, lorsque seules les femmes ou les personnes âgées restent dans certaines régions), mais aussi permettre de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les régions d'un pays où l'économie est florissante.

→ **Domaines prioritaires de renforcement des capacités** : assurer la cohérence entre la migration non économique (par exemple, aux fins de regroupement familial et pour raisons humanitaires) et l'accès au marché du travail et l'absorption de celui-ci ; veiller à intégrer les migrants des deuxième et troisième générations dans le marché du travail ; adopter des politiques d'intégration ; mettre en place des cadres et une réglementation en matière de migration interne.

Conclusion

En conclusion, les possibilités qui s'offrent en matière d'élaboration des politiques consistent soit à appréhender la migration comme un facteur structurel démographique et inhérent au marché du travail, soit à la traiter comme un élément accessoire qui ne présente pas d'intérêt majeur pour l'avenir démographique et économique d'un pays. En réalité, compte tenu des tendances et des disparités démographiques et relatives au marché du travail à l'échelle mondiale et régionale, la migration contribue de manière déterminante à la croissance économique, au développement et à la compétitivité. Pour être efficaces, il faudrait que les stratégies mises en œuvre visent à trouver un juste équilibre entre les considérations à long et court terme, à concilier les intérêts des pays d'accueil et d'origine et ceux des migrants, et à améliorer autant que possible la cohérence entre les politiques migratoires et d'autres domaines, notamment les investissements, les incitations et les réglementations se rapportant au marché du travail, à l'emploi, à la famille, à l'éducation et à la formation. Enfin, si de nombreux arguments peuvent être invoqués dans un sens ou dans l'autre du débat, il n'en reste pas moins qu'en définitive, les décisions sont d'ordre politique et déterminées par un contexte donné, et doivent être fondées sur un consensus sociétal et des considérations éthiques. Le principe selon lequel la migration concerne des personnes et non pas des facteurs de production reste valable plus que jamais. D'où la nécessité d'adopter des mesures qui tiennent autant compte des exigences de l'économie et du marché que des priorités de développement humain des sociétés et des individus qui la composent.

¹² A titre d'exemple, voir Lee, Hye-Kyung (2010) *Family migration issues in North East Asia*, qui fait partie de la série de documents d'information du rapport de l'OIM *Etat de la Migration dans le monde 2010* : http://publications.iom.int/bookstore/free/WMR2010_family_migration_neasia.pdf